ANNÉE DE TC4

L'année est découpée en 2 semestres pour permettre, dans le cadre du semestre obligatoire à l'International, aux étudiant(e)s qui le souhaitent de partir en université étrangère partenaire. Un 1er semestre académique classique puis 2 possibilités s'offrent à nos étudiants au 2nd semestre :

- La continuité des enseignements techniques avec plusieurs projets de groupe en français et/ou en anglais
- Le départ en université étrangère partenaire dans le cadre de la mobilité étudiante via le réseau ECEM-ECM, le programme européen ERASMUS+ ou les accords bilatéraux. L'expérience est toujours très positive pour nos étudiants. A l'issue de cette expérience, un nombre minimum de crédits ECTS doit être validé